



FORMATION PREVENTION DU RISQUE AMIANTE A DESTINATION DES MEMBRES DU CHSCT



PUBLIC

Membres du CHSCT devant être informé des dangers, des risques de l'amiante et des mesures de prévention et de protection associées et dont la mission exige de connaître la réglementation amiante.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Sensibiliser aux risques amiante ;
- Connaître la réglementation applicable au risque amiante
- Identifier les mesures de protection et de prévention liées à une intervention en ss4.
- Etre en capacité de donner un avis sur un mode opératoire, une stratégie d'échantillonnage, les temps de vacation et de pause
- Savoir interpréter les informations liées au contrôle de la VLEP

MÉTHODES et OUTILS PÉDAGOGIQUES

Exposés suivis d'échanges avec les participants, fascicule de formation

DURÉE DE LA FORMATION

14 h

PROGRAMME

- Qu'est-ce que l'amiante : Les propriétés et les différentes utilisations de l'amiante
- Les effets de l'amiante : L'amiante est un CMR, le danger amiante, les risques d'exposition et les dommages sur la santé
- Les différents types d'exposition : l'exposition passive et les expositions en situation professionnelles
- Le suivi médical en cours d'exposition, le suivi post expositionnel, le suivi post professionnel
- Différences entre sous-section 3 et sous-section 4
- Mise en place d'un mode opératoire : le rôle du CHSCT à chaque étape
- Comment identifier l'amiante : le repérage, l'étiquetage, la signalisation et les interdictions d'accès
- Les moyens de protection collective et individuelle, les équipements et matériaux décontaminables et non décontaminables.
- Où trouver de l'information : Dossier Technique Amiante, diagnostic avant travaux, étiquetage
- Identification des interlocuteurs et de leur rôle dans la prévention du risque amiante : référent RH, référent technique, médecine du travail
- La conduite à tenir en cas de problème : fiche individuelle d'exposition accidentelle, déclaration d'AT, prise en charge et suivi médical le cas échéant.
- Synthèse sur les prérogatives des membres du CHSCT pour la prévention du risque amiante

Exercices pratiques :

- Mise en œuvre d'un mode opératoire, analyse d'un mode opératoire, d'une notice de poste
- Sensibilisation à la métrologie : découverte d'une stratégie d'échantillonnage, modalités de contrôle de la VLEP
- Démonstration d'une séquence d'habillage, de déshabillage et de décontamination
- Synthèse sur l'apport des membres du CHSCT à la prévention du risque amiante

Clôture du stage avec les participants.

SUIVI ET EVALUATION

QCM en fin de formation

SUPPORT DE VALIDATION DES ACQUIS

A l'issue de la formation, il sera délivré aux participants une attestation de formation